



Colombelles, le 3 décembre 2025

FORMATION DES JUGES CSO

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre réunion des juges, qui aura lieu le :

DIMANCHE 1er FEVRIER 2026
à l'Hôtel Mercure (Plan d'accès ci-joint)
2 place Boston – Hérouville St Clair – 02.31.44.05.05

- **De 9 h 30 à 12 h : tous niveaux**
- **De 13 h 30 à 16 h : séparation en groupe (nationaux et nationaux élite / clubs et candidats nationaux)**
- **16 h 30 : test de connaissance pour les demandes de promotion juge**

Pour toutes demandes de promotion de juges, les candidats doivent envoyer leur dossier complet à normandie@ffe.com.

Vous trouverez ce dossier sur le site fédéral www.ffe.com/Disciplines.

ATTENTION !! Afin de préparer au mieux cette journée, vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous rendre sur Campus FFE, la nouvelle plateforme de formation en ligne de la FFE, pour consulter le cours "juge CSO".

Nous vous remercions de bien vouloir répondre par le formulaire en ligne ou de nous contacter à normandie@ffe.com ou par téléphone au 02 31 84 61 87.

avant le 26 janvier 2026

Et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,
Gilbert MARIÉ

Bulletin de participation au séminaire de JUGES



Ou <https://forms.gle/iwwFuZomYC3ySUCg8>

Comité Régional d'Equitation de Normandie

✉ Normandie Équine Vallée, Bâtiment Espace Vie Entrepreneuriat, 1504 Rte de l'Église 14430 Goustranville ☎ 02.31.84.61.87
Email : normandie@ffe.com Site : www.chevalnormandie.com
Association régie par la loi du 01/07/1901 N° W142003197 Préfecture du Calvados

Informations pour les juges CSO

Afin de préparer au mieux la formation du 1^{er} février 2026, nous vous proposons de vous rendre sur Campus FFE, la plateforme de formation en ligne de la FFE, pour consulter le cours "juge CSO" et valider le « questionnaire 2026 ».

Ce questionnaire vous est proposé pour engager vos recherches sur les règlements afin de poser les bonnes questions le jour de la formation. Pas d'inquiétude, ce n'est donc pas le résultat qui compte. La majorité des questions et surtout l'analyse des réponses seront vues le jour de la formation.

Ce questionnaire est à faire et doit être validé dans les jours qui précèdent votre formation. Il est obligatoire pour que votre formation soit validée par votre Comité Régional d'Equitation.

Marche à suivre :

- se connecter sur Campus avec les codes SIF (n° de licence pratiquant).
- cliquer sur "voir la catégorie" dans Officiels de compétition
- cliquer sur "Afficher le cours" dans Juges CSO
- regarder les différents chapitres
- cliquer sur Questionnaire 2026 (inscrire sa région) dans le chapitre 4
- rentrer la clé de connexion suivante : v5JUGEScso2026